



Félicitation pour votre prestation TV ! Enfin on parle des terrasses au J.T. de 20H !

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 10 novembre 2009

Bonjour,

Félicitation pour votre prestation TV ! Enfin on parle des terrasses au J.T. de 20H !

Qui sont les entreprises que vous assignez en justice ? quand est la date de leur procès et où cela se passera-t-il ?

Merci

Réponse :

Merci pour votre soutien.

Nous n'attendons plus que la date de fixation d'audience par le tribunal. Ce qui ne saurait tarder.